

AMNESTY INTERNATIONAL  
Index AI: NWS 11/33/95 - ÉFAI -

NOUVELLES HEBDOMADAIRES  
Informations à l'attention du public

16 février 1995

## MEXIQUE.

Amnesty International confirme les violations des droits de l'homme perpétrées lors des dernières offensives du gouvernement contre le mouvement rebelle

Index AI: AMR 41/WU 02/95

Au cours de la semaine qui a suivi les offensives lancées contre les rebelles armés au Mexique, Amnesty International a reçu de nouvelles informations faisant état de graves violations des droits de l'homme.

L'Organisation a confirmé les informations selon lesquelles un grand nombre de personnes avaient été arbitrairement détenues, torturées et maltraitées dans l'État du Chiapas, dans la ville de Mexico et ailleurs dans le pays. En outre, plusieurs personnes ont "disparu".

Amnesty International a également confirmé les informations faisant état de dizaines de cas de menaces de mort et de manœuvres d'intimidation à l'encontre d'observateurs des droits de l'homme et de personnes militant en faveur des droits civils. Alors que les garanties constitutionnelles n'ont pas été suspendues dans la zone de conflit, l'armée a procédé à des arrestations de civils et a interdit tout accès ou transit aux journalistes, aux observateurs des droits de l'homme et même à un délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le CICR a interrompu son action dans la ville de Guadalupe-Tepeyac pendant la fin de la semaine, parce que l'armée mexicaine avait, semble-t-il, porté atteinte à la neutralité médicale et entravé le travail du comité.

Lors de ses dernières opérations, l'armée mexicaine a repris le contrôle de la plupart du territoire occupé précédemment par les rebelles dans les zones de forêt vierge du Chiapas, mais les hauts dirigeants de l'Ejército Zapatista de Liberación Nacional (EZLN, Armée zapatiste de libération nationale) – dont l'homme connu sous le nom de "sous-commandant" Marcos – sont toujours en liberté.

Le 14 février, le président Ernesto Zedillo a mis fin à l'offensive militaire au Chiapas et a lancé un appel à la reprise des négociations avec l'EZLN. Le 15 février, il a demandé au Congrès de voter une loi d'amnistie en faveur de tous ceux qui rendraient les armes.

Amnesty International lance un appel urgent au gouvernement mexicain pour qu'il assume ses responsabilités et protège pleinement les droits fondamentaux de la population, qu'il enquête sur toutes les violations des droits de l'homme et qu'il les sanctionne. « Au Mexique, la politique qui, depuis longtemps, assure l'impunité pour les violations des droits fondamentaux garantit le fait que celles-ci se perpétuent, en dépit des promesses faites dans le sens contraire par le gouvernement », a déclaré Amnesty International.